



RAPPORT d'ACTIVITES

**Animation du document d'objectifs du
site Natura 2000
n°FR9101368 « Vallée du Gardon de St-Jean »**

**Animation du document d'objectifs des
sites Natura 2000
n°FR9101381 et n°FR9112014 « Causse Noir »**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Document rédigé par Cécilia MARCHAL et
Noémie CABANNES
Chargées de mission Natura 2000

Et validé par

-François ABBOU,
Président du Comité de pilotage du site Natura 2000
« Vallée du Gardon de Saint-Jean »

- Régis VALGALIER et Madeleine MACQ,
Président et Vice-Présidente du Comité de pilotage des sites Natura 2000
« Causse Noir »



SOMMAIRE

I – ACTIONS COMMUNES AUX TROIS SITES NATURA 2000	4
I-A – Gestion de projet	4
I-B – Vie du réseau Natura 2000, échanges techniques, formation	5
II – ACTIONS DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DU GARDON DE SAINT-JEAN ».....	7
II-1 – Gestion des habitats et des espèces.....	7
II-1-a Animation des contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni agricoles, ni forestiers ».....	7
II-1-b Animation des contrats agricoles (MAEC)	8
II-1-c Autre action de gestion des habitats et des espèces.....	9
II-2 – Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques	9
II-3 – Information, communication, sensibilisation	11
II-3-a Création et mise à jour d’outils de communication	11
II-3-b Organisation de réunions d’information ou de manifestations	12
II-3-c Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	12
II-3-d Communication/animation auprès des scolaires et étudiants	12
II-3-e Autres actions	13
II-4 – Accompagnement des évaluations des incidences.....	13
II-5 – Veille à la cohérence des politiques publiques et des projets locaux	13
II-6 – Organisation et gouvernance du site	14
III – ACTIONS DES SITES NATURA 2000 « CAUSSE NOIR »	15
III-1 – Gestion des habitats et des espèces	15
III-1-a Animation des contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni agricoles, ni forestiers »..	15
III-1-b Animation des contrats agricoles (MAEC)	15
III-1-c Autre action de gestion des habitats et des espèces.....	15
III-2 – Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques	16
III-3 – Information, communication, sensibilisation.....	17
III-3-a Création et mise à jour d’outils de communication	17
III-3-e Autres actions	17
III-4 – Accompagnement des évaluations des incidences	17
III-5 – Veille à la cohérence des politiques publiques et des projets locaux	18
III-6 – Organisation et gouvernance du site.....	18

Liste des abréviations :

ARB : Agence Régionale de la Biodiversité ;	MAEC : Mesure Agro-Environnemental et Climatique ;
ASP : Agence de Services et de Paiements ;	OFB : Office Français de la Biodiversité ;
CC CAC-TS : Communauté de Communes Causse-Aigoual-Cévennes – Terres Solidaires ;	PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique ;
CC CML : Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère ;	PAEC CNVG : PAEC Causse Noir et Vallée du Gardon de saint-jean ;
CEN : Conservatoire d’Espaces Naturels ;	PDPG : Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles ;
COFIL : Comité de pilotage ;	PETR : Pôle d’Equilibre Territorial et Rural ;
CPIE : Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement ;	PLU : Plan Local d’Urbanisme ;
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) ;	PLUI : Plan Local d’Urbanisme Intercommunal ;
DocOb : Document d’Objectifs	PnC : Parc national des Cévennes ;
DREAL : Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement ;	SAFER : Société d’Aménagement Foncier et d’Etablissement Rural ;
EEE : Espèces Envahissantes Exotiques ;	SCoT : Schéma de Cohérence Territorial ;
EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin ;	ZPS : Zone de Protection Spéciale ;
ETP : Equivalent Temps Plein ;	ZSC : Zone Spéciale de Conservation.

Préambule

Sur les trois sites Natura 2000, l’animation est assurée par un binôme d’animateur Natura 2000.

Les missions ont été réparties comme suit entre les deux agents :

- Cécilia MARCHAL (1 ETP) : amélioration des connaissances du site et suivis scientifiques, information, communication, sensibilisation, accompagnement des porteurs de projet dans le cadre des évaluations d’incidences, veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux avec les enjeux du document d’objectifs, gestion administrative, financière, animation de la gouvernance du site et soutien dans la mission de gestion des habitats et des espèces ;
- Noémie CABANNES (0,5 ETP) : gestion des habitats et des espèces et soutien dans les autres missions Natura 2000.

I – ACTIONS COMMUNES AUX TROIS SITES NATURA 2000

I-A – Gestion de projet

Il s'agit d'organiser, de planifier et globalement de gérer le projet « Natura 2000 » dans son ensemble.

On trouve dans cette partie la gestion administrative et technique courante réalisée par les animatrices Natura 2000 : gestion du courrier postal et numérique, gestion des déplacements et frais de mission, gestion des fournitures, maintenance informatique, etc.

Il s'agit également de la gestion financière du projet : réalisation des demandes de subvention, de paiement, préparation du budget au sein de la collectivité, suivi des dépenses, etc.

Dans ce cadre, les structures animatrices sont susceptibles de subir un contrôle, par le service payeur : l'Agence des Services et des Paiements (ASP), des dépenses et actions réalisées et déclarées dans la demande de solde. **Sur la période de 2022, l'ASP a déclenché un contrôle pré-paiement de la demande de solde pour la période de subvention 01/04/2021 à 31/12/2021. Pour préparer le contrôle sur place, les animatrices ont rassemblé et transmis les éléments demandés par l'ASP (justificatifs, contrats de travaux...) et ont toutes deux étaient à la disposition de la contrôlease lors du contrôle sur place.**

La préparation du budget est réalisée en collaboration avec la responsable administrative et financière de la structure. Cette dernière procède également au paiement des factures.

De manière globale, les animatrices Natura 2000 suivent aussi l'évolution des fonds européens.

Les réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice ainsi que la participation aux commissions environnement et aux conseils communautaires concernant Natura 2000 y sont également inclus. **Durant cette période, les animatrices ont participé aux conseils communautaires du 09/02/2022, 18/05/2022 et 28/09/2022, ainsi qu'à la commission environnement du 15/03/2022.**

Il s'agit également de mettre à jour l'outil SIN2 qui permet un suivi des animations des sites Natura 2000 à destination des services de l'Etat. **Sur cette période, la Communauté de Communes Causse-Aigoual-Cévennes Terres solidaires (CC CAC-TS) a travaillé en collaboration avec le service Natura 2000 de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CC CML) pour mettre à jour les éléments manquants ou incorrects concernant leurs sites en animation respectifs.**

The screenshot shows the SIN2 web application interface. At the top, there is a header with the logo of the Ministry of Ecological Transition and the SIN2 logo. Below the header, there is a navigation menu with tabs: Accueil, Sites, DOCOB, Mise en oeuvre, Restitutions, Annuaire, Administration. The main content area is titled "Gérer les contrats Natura 2000". It displays a list of contracts with columns for Type, N° dossier, and Nom du contrat. The list includes various types of contracts such as "Contrat non agricole non forestier" and "Contrat agricole".

Type	N° dossier	Nom du contrat
Contrat non agricole non forestier (ni ni)		Restauration de milieux ouverts d'intérêt communautaire
Contrat non agricole non forestier (ni ni)		Restauration des châtaigneraies cévenoles méditerranéennes
Contrat agricole		MAEC_2019_ROS
Contrat agricole		MAEC_2014_KYA
Contrat agricole		MAEC_2014_BOU
Contrat agricole		MAEC_2015_LAS
Contrat agricole		MAEC_2015_PET
Contrat agricole		MAEC_2015_FOU
Contrat agricole		MAEC_2015_KYA
Contrat agricole		MAEC_2015_MOL

I-B – Vie du réseau Natura 2000, échanges techniques, formation

Les animatrices Natura 2000 participent aux réunions du réseau Natura 2000 organisées par les Direction Départemental des Territoires (DDT), Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la région ou de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Elles sont aussi amenées à participer aux réunions de l'association Natura 2000 Occitanie.

Les animatrices ont participé à la réunion des opérateurs Natura 2000 interdépartementale du Gard et de la Lozère le 04/10/2022 ainsi qu'au séminaire des chargé.es de mission Natura 2000 d'Occitanie le 1^{er} et le 02 décembre 2022.

Les animatrices participent aussi aux réunions proposées par leurs partenaires sur diverses thématiques se rapportant à la gestions des sites Natura 2000 animés par la CC CAC-TS.

Sur l'année 2022, le servie Natura 2000 de la CC CAC-TS était représenté :

- **Le 21/01/2022 au web-forum des acteurs de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) pour le Groupe-projet Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels d'Occitanie ;**
- **Le 02/02/2022 au séminaire de la stratégie des Aires Protégées organisé par l'ARB Occitanie ;**
- **Le 21/04/2022 au Comité de pilotage (COFIL) du PDPG porté par la fédération de pêche du Gard ainsi qu'à une réunion sur le territoire de la Vallée du Gardon de Saint-Jean le 09/12/2022 ;**
- **Le 27/06/2022 à la Commission biodiversité du Parc national des Cévennes (PnC) ;**
- **Le 14/10/2022 au séminaire « l'adaptation au changement climatique. Et si les rivières étaient la solution ? » organisé par l'agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;**
- **Le 16/11/2022 à l'atelier territorial du projet de cartographie nationale des milieux humides coorganisé par Patrinat et l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) des Gardons ;**
- **Le 15/12/2022 au COFIL du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet organisé par l'animateur Natura 2000 de la Communauté de Commune Cévennes au Mont Lozère.**
- **le 15/05/2022 au séminaire de lancement du Projet d'Aménagement Stratégique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Causses et Cévennes organisé par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Causses et Cévennes.**

Cette partie inclut également tous les échanges techniques entre chargés de mission Natura 2000 et avec les partenaires. Elle inclut aussi les recherches bibliographiques/autoformation/formation permettant d'améliorer les compétences des agents pour une meilleur gestion des sites animés.

En 2022, des échanges techniques et recherches bibliographiques ont été menés sur les thématiques suivantes :

- La fauche différenciée, l'objectif étant de pouvoir créer un outil de sensibilisation à destination des habitants des sites Natura 2000 sur cette technique en faveur d'habitats d'intérêt communautaire à enjeux forts (cf. outils de communication) ;
- L'intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme pour répondre aux sollicitations concernant la mise en place ou révision de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- Les stratégies d'Aires Protégées pour identifier de potentiels enjeux sur les sites Natura 2000 animés par la CC CAC-TS ;
- Les espèces d'intérêt communautaire dont la présence sur les sites est potentielle mais non avérée. Il s'agit notamment de la laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) ainsi que du vertigo étroit (*Vertigo angustior*) ;
- L'intégration des caractéristiques et enjeux liés aux habitats ouverts et semi-ouverts des 3 sites en gestion ;
- Participation à une étude sur l'ancrage territorial du PnC ;
- Accompagnement pour le recrutement d'un poste de chargé.e de mission Natura 2000.

La CC CAC-TS a aussi établi sur la période une convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN) concernant les actions Natura 2000 ainsi que d'autres actions sur la communauté de communes.

Les animatrices ont aussi organisé en 2022 une visite de terrain pour présenter à la chargée d'étude Natura 2000 de la DDT de Lozère les enjeux du site Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint Jean.

II – ACTIONS DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DU GARDON DE SAINT-JEAN »

II-1 – Gestion des habitats et des espèces

II-1-a Animation des contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni agricoles, ni forestiers »

Il s'agit de suivre les deux contrats Natura 2000 déposés en 2016 et 2017 ainsi que de monter de nouveaux contrats.

Concernant le contrat déposé en 2016 « Restauration des châtaigneraies cévenoles méditerranéennes » à Peyrolles, **les porteurs de projet ont été accompagnés par le service Natura 2000 au travers :**

- **De l'organisation d'une réunion de chantier avec le nouveau prestataire réalisant l'entretien de cette châtaigneraie sur la période 2022;**
- **De l'aide à la réalisation de leur demande de solde avec notamment l'organisation d'une réception du chantier.**

Matte de Raisins d'Amérique avant traitement



- **D'un suivi photographique et d'un relevé d'indicateurs.** Ce suivi a par ailleurs mené à une action d'accompagnement des porteurs de projet pour le traitement d'une Espèce Exotique Envahissante (EEE), le raisin d'Amérique, dont une jeune matte a été observée lors de ce suivi. **Les porteurs de projets ont été renseignés sur les techniques d'éradication de cette espèce.**



Châtaigneraie avant contrat (28/08/2016)



Châtaigneraie à N+5 du contrat (24/09/2022)

Concernant le contrat déposé en 2017 « Restauration de milieux ouverts d'intérêt communautaire » à Corbès, **suite à sa sollicitation, un accompagnement a été réalisé par le service Natura 2000 de la**

CC CAC-TS auprès du porteur de projet sur la bonne tenue des objectifs du contrat au regard des projets de ce dernier.



Potentielle parcelle contractualisable pour une restauration de milieux ouverts d'intérêt communautaire

En parallèle, les animatrices ont travaillé sur la réalisation de deux potentiels contrats Natura 2000. Un contrat d'aménagement en faveur d'une colonie de Minioptère de Schreibers, ainsi qu'un contrat de restauration de milieux ouverts d'intérêt communautaire. **Des sorties terrains ainsi que des échanges avec les potentiels porteurs de projets ont été menés.**

De plus, le service Natura 2000 a renseigné une habitante sur l'outil « contrat Natura 2000 ». Cette habitante a pour objectif de restaurer une ancienne châtaigneraie verger.

II-1-b Animation des contrats agricoles (MAEC)

Les animatrices sont amenées à mettre en place ou participer à l'établissement de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) sur leur territoire. Elles sont aussi amenées à animer ce PAEC sur les sites en gestion par la CC CAC-TS pour proposer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux exploitants agricoles présents au sein de ces sites.

Sur la période 2022, il a été rédigé un bilan de l'animation des MAEC du site de la vallée du Gardon de Saint-Jean au sein du PAEC « Vallées Cévenoles » avec les partenaires et l'opérateur (le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles) de ce PAEC. L'état de conservation d'une partie des parcelles contractualisées sur ce PAEC a été évaluée sur le terrain ainsi que l'évolution de ces parcelles depuis leur contractualisation. Il a donc été réalisé un travail de synthèse des données en bureau ainsi qu'un travail de terrain avec traitement des résultats. N'ayant pas obtenu de version finalisée transmise à la DREAL par l'opérateur du PAEC, une version contenant les données de la Vallée du Gardon de Saint-Jean est fourni avec les justificatifs du temps de travail de l'agent Noémie CABANNES.

Il est à noter qu'un travail de bilan qualitatif des MAEC depuis 2015 avait également été réalisé en 2021, concernant la partie du site de la vallée du Gardon de Saint-Jean au sein du PAEC 2015 Causses et Cévennes, ce travail a été présenté lors du COPIL du 22 juin 2022.

Les animatrices ont aussi répondu à l'appel à projet pour l'établissement d'un PAEC sur le territoire Vallée du Gardon de Saint-Jean (PAEC CNVG « Causse Noir et Vallée du Gardon de Saint-Jean »). **Pour mener à bien cette action :**

- **Elles ont participé aux différentes réunions régionales, départementales et territoriales.**

- Elles se sont appropriées l'appel à projet et ont envoyé une candidature dans les délais impartis.
- L'agent en charge de ce dossier a aussi organisé ou coorganisé des réunions techniques et politiques pour l'intégration territoriale de ce PAEC.

II-1-c Autre action de gestion des habitats et des espèces

Il s'agit de réaliser une veille sur d'autres outils de gestion qui peuvent être mobilisés dans le cadre d'actions de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Dans ce cadre, la CC CAC-TS accompagne les mairies volontaires dans la mobilisation d'une partie de la dotation biodiversité qu'elles perçoivent depuis 2019 pour la réalisation de projets en faveur de la biodiversité du site Natura 2000.

Une réunion sur ce sujet regroupant les chargés de mission de la CC CAC-TS et CC CML ainsi que la mairie de Saint Jean du Gard (commune concernée par les sites Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint-Jean et le site de la Vallée du Gardon de Mialet) s'est tenue pour cibler d'éventuels projets de la commune en faveur de la biodiversité. Deux projets ont retenu l'intérêt de la mairie : une étude de bien vacants et sans maître pouvant déboucher à une mise à disposition des parcelles à un éleveur par exemple ; une étude sur l'état d'un cours d'eau (suivi quantitatif et qualitatif). **Les éléments pour la bonne réalisation de ces projets ont été transmis à la mairie.**

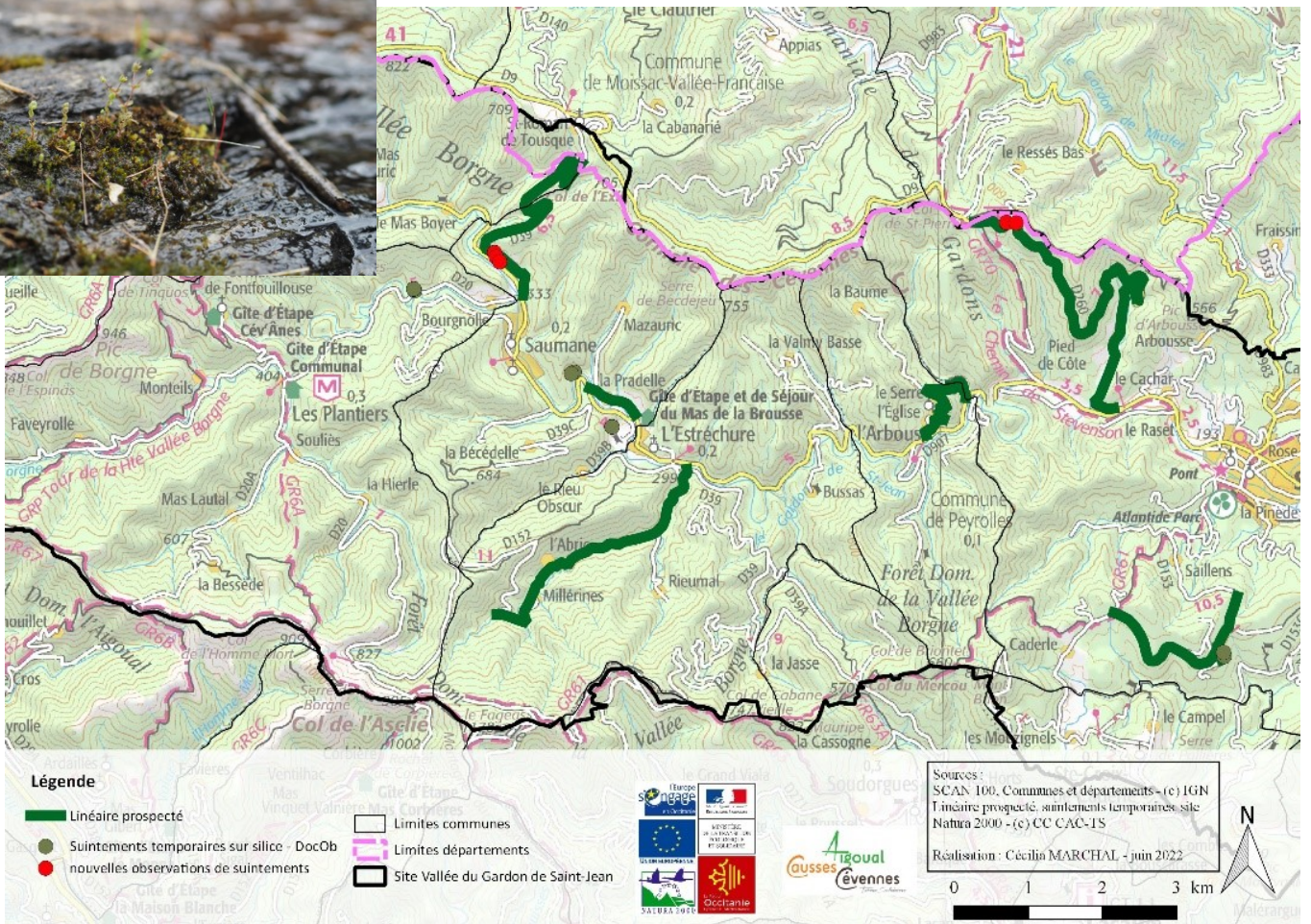
II-2 – Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

- Un **comptage annuel** des colonies de reproduction de petits rhinolophes connues par le service est réalisé selon le temps agent mobilisable sur la période considérée. **En 2022, les deux colonies ont été suivies. Ces colonies ont un effectif sensiblement similaire voire plus important que les années précédentes.**



Colonie de reproduction de Petits Rhinolophes suivi par le service Natura 2000 de la CC CAC-TS

- **Une prospection ciblant les habitats d'intérêt communautaire de type pelouses, prairies et suintements temporaires sur silice a été initiée.** Ces habitats sur ce site recouvrent une faible superficie, sont très fragmentés et ont un intérêt fonctionnel important (rôle dans la restitution diffuse de l'eau, participe à une mosaïque de milieux...) mais sont susceptibles de subir des dommages irréversibles liés aux activités humaines. L'objectif est ici d'acquérir une connaissance fine de la localisation de ces habitats sur le territoire pour permettre de réaliser une meilleure veille et sensibilisation sur ces derniers. **Cette prospection a été couplée à une prospection de la Diane (*Zerynthia Polyxena*) dont la présence est avérée dans certains habitats ciblés ci-dessus.**



Résultats de la prospection 2022 des suintements temporaires sur silices

- **Amélioration des connaissances sur les grottes** : Suite aux conclusions d'une étude complémentaire sur les chiroptères d'intérêt communautaire utilisant le site Natura 2000, réalisée en 2013, un travail d'amélioration des connaissances sur les cavités connues du site a été réalisé. Le but est de déterminer les besoins d'actions pour préserver ou améliorer les capacités d'accueil de ces habitats d'espèces d'intérêt communautaire. **En 2022, une série de prospections a été poursuivie pour une de ces cavités, connue pour être un gîte de transit automnal d'une colonie de Minioptère de Schreibers. Cette prospection, par manque de moyen humain, n'a pas permis de définir si la colonie n'utilisait cette grotte qu'en période automnale. Une étude plus poussée devra être réalisée sur les futures périodes de subventions pour mettre en lumière les actions à mener sur cette cavité. Une prospection a aussi été réalisée par les deux animatrices dans une grotte à enjeu pour le murin de Capaccini déjà observé dans cette cavité par les partenaires du service. Des actions de préservation seront aussi menées sur cette cavité dans les prochaines périodes de subvention.**

Vielle coquille de *V. angustior* prélevée sur la Vallée du Gardon de St Jean en 2022

- **Prospection de *Vertigo angustior*** : suite aux résultats de prospections relevant la présence de cette espèce de mollusque sur le site mitoyen de la Vallée du Gardon de Mialet, la CC CAC-TS a réalisé un prélèvement de terre sur une zone très favorable à l'espèce au sein du site de la Vallée du Gardon de Saint-Jean. L'objectif était de déterminer si la présence de *V. angustior* est avérée sur ce site et si des prospections supplémentaires sont



nécessaires. Le premier prélèvement de terre a été réalisé en 2022 et l'analyse de cet échantillon a débuté. À ce stade de l'analyse, il est possible de conclure à la présence avérée de l'espèce sur le site. Il sera vérifié sur la prochaine période si de jeunes individus sont observables et les autres individus du groupes vertigo (hors *V. angustior*) relevés dans ce prélèvement seront identifiés.

- Gestion des données naturalistes : un travail sur une cartographie permettant de localiser les nouvelles données naturalistes a été réalisé.
- Les animatrices ont rédigé un outil d'aide à l'identification d'habitats d'intérêt communautaire. Il s'agit d'une flore composées des espèces caractéristiques et accompagnatrices des habitats d'intérêt communautaire agro-pastoraux adaptée à la réalité du terrain.

II-3 – Information, communication, sensibilisation

II-3-a Création et mise à jour d'outils de communication

- Le site internet (<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>) est mis à jour et enrichi.
- La lettre d'information du site Natura 2000 est un document papier de 4 pages A4 qui rend compte de l'animation réalisée sur le site Natura 2000 et des actions à venir. Elle était distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par le site Natura 2000 soit **2668 boîtes aux lettres sur 13 communes** (données 2018). Plusieurs exemplaires sont également déposés dans les mairies, les offices de tourisme et autres structures partenaires de la vallée.



Aperçu de la 7ème lettre d'information parue en octobre 2020

La lettre d'information est aussi diffusée informatiquement et téléchargeable sur le site internet.

Il est rédigé le contenu de la lettre d'information en lien étroit avec le président de COPIL et est coordonné les différentes prestations associées : graphiste, imprimeur, distributeur (La Poste).

En 2022, la rédaction de la 8ème lettre d'information a été initiée. Une réflexion a aussi été menée pour définir de nouveaux canaux de diffusions permettant de s'affranchir de la distribution par la Poste.



- Alimentation d'une **page Facebook** (<https://www.facebook.com/natura2000.pactepastoral.cccacts>) commune avec le Pacte Pastoral, permettant la publication d'actualités et de zooms sur le fonctionnement des sites Natura 2000 ainsi que sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire.
- **Création d'un dossier « fauche différenciée » à l'attention des propriétaires privés possédant des prairies ou pelouses d'intérêt communautaire.** Ce dossier a pour objectif de sensibiliser les habitants du site Natura 2000 à ces habitats à fort enjeu ainsi qu'à leur faune

Visuel du dossier « fauche différenciée »

associée en proposant une pratique en faveur de la diversité de ces habitats tout en prenant en compte l'enjeu incendie. **Cette action sera finalisée en 2023.**

II-3-b Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Animation « Le bois mort plein de vie » : coorganisé avec l'agent de la maison de l'eau (CC CAC-TS), l'objectif est de sensibiliser le grand public à la richesse de la biodiversité dans nos vieilles forêts et plus particulièrement autour du bois mort ou dépourissant. L'animation s'est focalisée sur deux taxons d'importances pour le site Natura 2000 : les insectes et les chiroptères. **L'animatrice a coanimé cette animation sur la période.**



Atelier acoustique chiroptère – ©R. Cabrit

II-3-c Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le service a :

- Réalisé un porter à connaissance auprès de Cévennes tourisme dans le cadre d'un atelier à destination des professionnels du secteur du tourisme pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux du site Natura 2000.
- Tenu un stand présentant les caractéristiques des sites Natura 2000 gérés par la CC CAC-TS lors de la fête de l'Ecotourisme de Val d'Aigoual (29/05/2022).

II-3-d Communication/animation auprès des scolaires et étudiants

Un évènement important baptisé « **Rallye Nature** » est organisé tous les ans. Ce projet, initié par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », et co-organisé par le PnC, le centre de formation du Merlet et le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », est à destination des élèves des 5èmes des collèges de Saint-Jean du Gard et de Saint-Etienne Vallée Française.

Pour répondre aux exigences sanitaires liées à la COVID19 la 7^{ème} édition a dû être adaptée. Les élèves des deux collèges participants n'ont pas pu être rassemblés. L'action s'est



Atelier « mon paysage de demain » - Rallye Nature 2022

donc déroulée en deux parties :

- **une intervention en classe, par collège, réalisée par les chargés de mission Natura 2000 des deux sites concernés et le PnC,**
- Une demie journée de terrain autour des deux collèges participant, co-réalisée par l'association Le Merlet et le PnC. **L'animatrice a accompagné ces deux structures pour l'encadrement des classes.**

Il s'agit aussi de débiter l'organisation de l'édition suivante. **Il a notamment été nécessaire d'organiser une réunion de présentation du projet au nouveau principal du collège Marceau Lapierre de Saint Jean du Gard et de débiter les réflexions sur la forme et le fond de l'édition de 2023.**

La CC CAC-TS a aussi été sollicitée pour présenter l'habitat châtaigneraie et les enjeux associés sur le site Natura 2000 dans le cadre d'un projet étudiant sur le niveau de biodiversité dans cet habitat au regard des mesures de gestion réalisées ou de l'absence de ces mesures de gestion.

II-3-e Autres actions

Les animatrices ont été sollicitées par l'agent animant la « Filature du Mazel » pour échanger sur les potentiels partenariats entre ces services. **Les animatrices ont participé à une réunion pour définir des axes d'actions communes de sensibilisation. Selon les prévisionnels des actions sur les prochaines périodes de subventions, des projets en partenariat avec la Filature du Mazel pourront être mis en place.**

II-4 – Accompagnement des évaluations des incidences

La structure animatrice a en charge l'appui technique aux porteurs de projets et la transmission des informations du DocOb concernant l'évaluation des incidences. Il s'agit de répondre à toutes les sollicitations. **4 projets ont été accompagnés sur la période concernée :**

Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation dans le site Natura 2000	Date
Défrichement	Particulier	Saint Jean du Gard	Février 2022
Défrichement	Mairie	Saint Jean du Gard	Novembre 2022
Défrichement	Particulier	Saint Jean du Gard	Novembre 2022
Défrichement	Particulier	Saint Jean du Gard	Novembre 2022

II-5 – Veille à la cohérence des politiques publiques et des projets locaux

Le service Natura 2000 de la CC CA-TS accompagne les porteurs de projet non soumis à évaluation des incidences sur la thématique biodiversité (transmission d'informations réglementaires, mise en relation avec les interlocuteurs appropriés, porter à connaissance sur les enjeux Natura 2000 etc.).

6 projets ont amené à ce type d'accompagnement :



Plant de renouée du Japon

- La crue de septembre 2020, qui a très lourdement impactée nos vallées, a induit la nécessité de réaliser des travaux post-crue. Suite à la réunion du 01/10/2021, il a été convenu que **la CC CAC-TS réalise une prospection des zones de stockage utilisées lors de ces travaux pour relever la présence ou l'absence d'EEE. Une attention particulière est portée à la renouée du Japon. Ces éléments ont été transmis à l'EPTB des gardons qui se charge du traitement des zones présentant une nouvelle contamination.**
- Les travaux de traitements de la végétation sur les petits affluents dont l'EPTB des gardons a la maîtrise d'ouvrage et qui font suite à la crue de septembre 2020. L'objectif de l'EPTB est de réaliser un traitement sélectif des embâcles et de la végétation déstabilisée de ces cours d'eau pour limiter le risque de dommages sur le milieu naturel et les biens matériels. **L'EPTB a fait appel à la CC CAC-TS pour définir la faisabilité d'une extension de période de travaux au regard des enjeux biodiversité.**
- L'inventaire des ouvrages hydrauliques réalisé par l'EPTB des gardons dont l'objectif est d'entamer une réflexion autour du changement climatique et de l'usage de l'eau. **L'agent a réalisé un porter à connaissance pour accompagner l'EPTB dans leur démarche.**
- La CC CML a sollicité le service Natura 2000 de la CC CAC-TS dans le cadre de l'établissement du PLUI des Hauts Gardons. **L'animatrice a présenté les enjeux Natura 2000 liés à ce projet d'urbanisme et notamment proposé un porter à connaissance ciblant les deux communes concernées par ce PLUI au regard du site Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint-Jean.**
- La révision de PLU de la commune de Corbès. **La CC CAC-TS a transmis à la DDTM du Gard un porter à connaissance présentant les enjeux du site sur la commune au regard des objectifs d'urbanisme.**
- Les commissions locales de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER). **Le service Natura 2000 a communiqué un porter à connaissance sur les enjeux Natura 2000 identifiés dans des dossiers présentés lors d'une de ces commissions.**
- Le PETR Causses Cévennes a démarché les animateurs Natura 2000 des deux communautés de communes concernées pour échanger sur les enjeux Natura 2000 dans le cadre du futur SCoT. **Les agents ont continué leur démarche d'accompagnement débutée en 2021 (cf. participation au séminaire de lancement du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT Causses et Cévennes).**

II-6 – Organisation et gouvernance du site

Deux COPIL se sont tenus sur la période : le 22/06/2022 et le 15/12/2022.

Il a aussi été débuté une réflexion sur le périmètre ajusté du site pour prévoir une validation de ce nouveau périmètre auprès des services déconcentrés de l'état.

Des points réguliers sont réalisés avec le Président de COPIL.

III – ACTIONS DES SITES NATURA 2000 « CAUSSE NOIR »

III-1 – Gestion des habitats et des espèces

III-1-a Animation des contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni agricoles, ni forestiers »

Il s'agit de suivre le contrat Natura 2000 « création d'une lavogne » finalisé en 2020.

Une réunion de suivi a été effectuée sur la période. Cette réunion permet d'identifier les besoins d'entretien ainsi que de suivre l'évolution du projet.



Zone du contrat avant réalisation des travaux (2019)



Lavogne contractualisée (décembre 2022)

III-1-b Animation des contrats agricoles (MAEC)

Pour rappel, la mise en place des MAEC était assurée, lors des précédentes périodes de subvention, par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Causses méridionaux, l'opérateur agro-environnemental de l'ancien PAEC sur ce territoire.

Il a été convenu début 2022, après de nombreuses rencontres avec le CPIE des Causses Méridionales et aux vues des conditions de l'appel à projet des PAEC 2023, que la CC CAC-TS prenne en charge l'animation des MAEC sur le territoire du Causse Noir et soit l'opérateur du nouveau PAEC déposé en septembre 2022. Ainsi, l'appropriation des données historiques concernant les MAEC, les enjeux et le diagnostic de territoire ont dû être réalisés pour le dépôt de la candidature du PAEC « Causse Noir et Vallée du Gardon de Saint-Jean » (CNVG) par la CC CAC-TS. Des réunions avec le CPIE et les partenaires de ce territoire ont également dû être réalisées pour mener à bien cette candidature.

III-1-c Autre action de gestion des habitats et des espèces

Il s'agit de réaliser une veille sur d'autres outils de gestion qui peuvent être mobilisés dans le cadre d'actions de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Dans ce cadre, la CC CAC-TS accompagne les mairies volontaires dans la mobilisation d'une partie de la dotation biodiversité qu'elles perçoivent depuis 2019 pour la réalisation de projets en faveur de la biodiversité du site Natura 2000.

La CC CAC-TS a relancé les discussions autour de la mobilisation commune de cette dotation par les 3 mairies volontaires et concernées par les sites du Causse Noir gardois. Le but est de monter un projet biodiversité commun en faveur de la biodiversité de ces sites. Il a été convenu qu'une réunion de travail serait déclenchée courant 2023.

III-2 – Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

- **Suivi de l'état de conservation du Crave à bec rouge dans le Massif central** : Le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) est un corvidé dont la métapopulation du sud du Massif central fait l'objet d'un projet visant à améliorer les connaissances sur cette dernière. Le CEN Occitanie pilote ce projet à l'échelle des huit Zone de Protection Spéciale (ZPS) de ce secteur (dont la ZPS « Causse Noir »). Ce projet s'axe depuis plusieurs années autour de plusieurs études et suivis :

- les comptages simultanés des dortoirs hivernaux permettant un suivi des effectifs de la métapopulation ;
- Une caractérisation des zones d'alimentation de ces craves ;
- un suivi des comportements de reproductions des couples nicheurs ;
- une étude génétique des plumes en partenariat avec des gestionnaires présents sur les Pyrénées et les Alpes. Le but est de relever de potentiels flux entre les métapopulations.

La CC CAC-TS participe à ce projet en réalisant une veille des actions menées par les opérateurs impliqués.

Une animatrice a notamment participé à un suivi de comportements de reproduction sur un site Natura 2000 animé par la communauté de communes du Pays Viganais. Le but était d'acquérir des compétences de suivi de l'espèce. En 2023, des échanges avec le CEN Occitanie permettront de déterminer les besoins en actions sur le site du Causse Noir qui n'ont pas été identifiés sur la période 2022.



Suivi des comportements de reproduction du Crave à Bec rouge – © A. Laurent

- **Enjeux oiseaux** : la CC CAC-TS doit identifier et prioriser les besoins d'actions sur cet enjeu pour la ZPS « Causse Noir ». Pour cela, les agents ont précédemment débuté des échanges avec leurs partenaires pour alimenter cette réflexion.

En 2022, ces premiers échanges ont été étoffés par un travail bibliographique sur les espèces à enjeux forts et modérés identifiés dans le DocOb de cette ZPS ainsi que par des échanges avec les acteurs de terrain du territoire, notamment pour recenser les localisations de ces espèces au sein même du site. Ce travail sera continué sur les prochaines périodes.

III-3 – Information, communication, sensibilisation

III-3-a Création et mise à jour d'outils de communication

- Le **site internet** (caussenair.n2000.fr) est mis à jour et enrichi.

- Alimentation d'une **page Facebook** (<https://www.facebook.com/natura2000.pactepastoral.cccacts>) commune avec le Pacte Pastoral, par la publication d'actualités et de zooms sur le fonctionnement des sites Natura 2000 et sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire.



- **Création d'un dossier « fauche différenciée » à l'attention des propriétaires privés possédant des prairies ou pelouses d'intérêt communautaire.** Ce dossier a pour objectif de sensibiliser les habitants des sites Natura 2000 aux habitats d'intérêt communautaire de pelouses et de prairies ainsi que de sa faune associée en proposant une pratique en faveur de la diversité de ces habitats tout en prenant en compte l'enjeu incendie. **Cette action sera finalisée en 2023.**

Visuel du dossier « fauche différenciée »

Aucune action n'a été menée sur les volets organisation aux manifestations ou animations grand public et scolaire en 2022 (III-3-b et III-3-d).

III-3-c Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le service a tenu un stand présentant les caractéristiques des sites Natura 2000 gérés par la CC CAC-TS lors de la fête de l'Ecotourisme de Val d'Aigoual (29/05/2022).

III-3-e Autres actions

Les animatrices ont été sollicitées par l'agent animant la « Filature du Mazel » pour échanger sur les potentiels partenariats entre ces services. **Les animatrices ont participé à une réunion pour définir des axes d'actions communes de sensibilisation.** Selon les prévisionnels des actions sur les prochaines périodes de subventions, des projets en partenariat avec la Filature du Mazel pourront être mis en place.

III-4 – Accompagnement des évaluations des incidences

La CC CA-TS n'a pas été sollicitée sur la période par les porteurs de projets soumis à évaluation d'incidences.

Les animatrices ont été sollicitées par un partenaire concernant un dossier d'évaluation d'incidence déposé sur la période 2020.

III-5 – Veille à la cohérence des politiques publiques et des projets locaux

La CC CA-TS accompagne les porteurs de projet non soumis à évaluation des incidences sur la thématique biodiversité (transmission d'informations réglementaires, mise en relation avec interlocuteurs appropriés, porter à connaissance sur les enjeux Natura 2000 etc.).

En 2022, les animatrices ont accompagné un seul projet.

Le PETR Causses Cévennes a démarché les animateurs Natura 2000 des deux communautés de communes concernées pour échanger sur les enjeux Natura 2000 dans le cadre du SCoT. **Les agents ont continué leur démarche d'accompagnement débutée en 2021 (cf. participation au séminaire de lancement du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT Causses et Cévennes).**

III-6 – Organisation et gouvernance du site

Le COPIL s'est tenu le 12/12/2022.

Des points réguliers sont réalisés avec le Président et la Vice-Présidente de COPIL.